



Edition n°15 - Janvier 2018

# AGENDA



## CHASSES AUX OEUFS

2 avril

Au gymnase



## MARCHE

2 mars et 6 avril

Place de l'église

## BIBLIOTHEQUE

Le mercredi

de 14h00 à 17h00  
hors vacances scolaires

## ACCUEIL MAIRIE

lundi, mardi,

mercredi, vendredi

de 8h45 à 11h45

et de 14h00 à 17h00

Jeudi

de 8h45 à 11h45

et de 14h00 à 19h30

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>

samedi du mois

de 9h00 à 11h30

## CONTACT

2 rue Daniel Renault

Tél. : 01.39.91.05.36

Fax : 01.39.91.45.05

[mairie@attainville.fr](mailto:mairie@attainville.fr)

[www.attainville.fr](http://www.attainville.fr)



A 18h00, Madame le Maire lançait le décompte pour l'allumage des illuminations de Noël.

# La Gazette Attainvilloise

# 2018

Bonne année

## Les Marchés de décembre

Exceptionnellement, 2 marchés ont eu lieu ce mois de décembre, pour le plaisir de tous.



Le **marché du 8 décembre** a été désigné comme étant celui de Noël. Plusieurs animations y ont été ajoutées, pour la joie des Attainvillois, petits et grands. Les enfants ont retrouvé leur Animatrice-Clown-Sculptrice de ballons du marché de septembre, se prêtant à cet apprentissage amusant. Chacun a pu rentrer à la maison avec son petit animal, sa petite fleur, etc... en baudruche. Pour réchauffer promeneurs et commerçants, le vin chaud était offert. Remercions l'Association Domontoise "Les Jardins d'Alain" qui a généreusement participé à l'animation de notre marché. La chaleur des marrons en cours de cuisson et le doux parfum qu'ils dégageaient nous faisaient revivre les ambiances de coins de rues d'antan... l'hiver.



Les enseignants du Groupe Scolaire, menés par Mme BIRIOTTI la directrice ont profité de l'évènement pour y exposer toutes les décorations de Noël, confectionnées par les enfants de l'école. Les fonds récoltés serviront à financer les projets des diverses classes.



Nous avons la chance d'avoir un marché de producteurs aux commerçants sérieux et accueillants, comme nous l'avons longtemps souhaité. Pour la pérenité de ce marché, restons lui fidèle et retrouvons-nous nombreux le **vendredi 2 mars** prochain. A bientôt.

Marché de Producteurs  
Mensuel  
Vendredi de 16 h à 19 h 30

Attainville

Dates 2018 à retenir :

2 Mars	1er Juin
6 Avril	6 Juillet
4 Mai	

Le calendrier 2018 sera communiqué ultérieurement

[www.attainville.fr](http://www.attainville.fr) [mairie@attainville.fr](mailto:mairie@attainville.fr) 01 39 91 05 36

L'an 2017 s'est achevé en lumière avec les illuminations de Noël qui vous avaient tant manquées l'année précédente.

L'an 2018 a commencé quant à lui par les lumières qui brillaient dans les yeux des enfants lorsqu'ils ont découvert les nouvelles installations de la cantine, transformée en self pendant leurs vacances.

Au 1<sup>er</sup> janvier, l'assainissement, compétence obligatoire des communautés d'agglomération est transféré à la communauté d'agglomération Plaine Vallée (CAPV).

A contrario, à la même date, l'aménagement et l'entretien des complexes sportifs sont restitués aux communes suite à l'abandon de cette compétence par la CAPV.

Les choses se font et se défont au gré des décisions prises en haut lieu sans que la municipalité en soit à l'origine ni même consultée en amont. Il en a été ainsi des travaux de prolongement de l'A16, de la fusion des communautés de communes et il en sera ainsi en 2018 avec le déploiement des compteurs Linky et des compteurs d'eau qui seront également remplacés cette année par des compteurs dits « intelligents ».

Je présente à chacun d'entre vous Attainvilloises et Attainvillois tous mes meilleurs vœux 2018.



Votre Maire,  
**Odette LOZAÏC**

## REFECTION DU CHEMIN DE VIARMES

La rue a été entièrement reprise et sera mise en sens unique à compter du 1<sup>er</sup> février.

**Coût : 38 876 €**

## CREATION DE PUISARD ET AVALOIR RUE DES HYAUMES

Toujours sur surveillance, le problème d'inondation de la rue des Hyaumes semble résolu.

**Coût : 16 260 €**

## ECLAIRAGE PLACE DE L'EGLISE

Pour améliorer l'éclairage lors notamment des marchés, des spots ont été installés.

**Coût : 1 744 €**

## REFECTION DES TROTTOIRS

Reprise de la voirie rue des Bleuets, rue des Coquelicots et rue des Fauvettes.

**Coût : 10 838 €**

## REPLACEMENT DES FENETRES DE LA SALLE DU CONSEIL ET DES ECLAIRAGES INTERIEURS

La salle est maintenant équipée en double vitrage.

Nous pourrons constater les économies d'énergie d'ici un an.

**Coût des fenêtres : 11 698 €**

**Coût pour l'éclairage de la mairie : 8 290 €**

**Coût pour l'éclairage de l'école : 17 360 €**

**Coût pour la salle polyvalente : 1 872 €**

**Subvention globale de l'Etat (DETR) : 13 073 €**

## REFECTION DES TOILETTES DE L'ECOLE

Les murs et portes ont dû être renforcés par des plaques en inox puisque ceux-ci étaient régulièrement dégradés par les écoliers.

**Coût : 10 140 €**

## CHANGEMENT DU FOUR DE LA CANTINE

L'achat d'un four plus puissant était nécessaire pour les besoins du service.

**Coût : 5 658 €**

## ETANCHEITE DES TOITURES TERRASSES

Pour pallier aux fuites récurrentes depuis de nombreuses années, l'étanchéité de certaines toitures du groupe scolaire a été refaite. Plus aucun dégât des eaux n'a été constaté depuis.

**Coût : 13 191 €**

## PORTAIL ECOLE

Remplacement du portail de la cour, abîmé.

**Coût : 2 832 €**

## BARRIERE ALLEE DU RICHER

Installation d'une barrière mobile pour sécuriser les abords de l'école.

**Coût : 630 €**

## MISE EN SECURITE DU GROUPE SCOLAIRE

Les cloisons mobiles de la cantine et du dortoir ont été remplacées par un mur plein ; tous deux devant servir de salles de confinement selon le rapport de la gendarmerie dans le cadre du plan vigipirate.

**Coût : 5 121 €**



Inauguration du self

## MISE EN PLACE D'UN SELF A LA CANTINE

Inauguré le 8 janvier, le self a déjà fait ses preuves et est très apprécié des écoliers du groupe scolaire.

Autonomes, les enfants mangent à leur rythme. Ils sont responsables de leur plateau repas qu'ils gèrent de la prise des couverts jusqu'au tri sélectif des déchets. **Ce dispositif, encadré par**

**les animateurs, concerne les enfants de grande section jusqu'au**

**CM2.** Les petites et moyennes sections fonctionnent, quant à elles, avec le service à table, comme précédemment.

Un premier bilan a déjà fait état d'une meilleure gestion du temps puisque cette nouvelle organisation permet à tous les enfants de profiter d'un moment de défoulement dans la cour, après leur repas. Ce qui n'était pas possible avec l'ancien système.

**Coût : 32 146 €**

Subvention du : 8 643 €



## Les projets pour 2018 :

### CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOCAL TECHNIQUE

Mise en place d'un contrat rural pour la construction d'un local technique qui pourra être financé à 30 % par le Conseil Régional et 40 % par le Conseil Départemental.

### DEPLACEMENT DU TERRAIN MULTI-ACTIVITES

Le déplacement du city stade permettrait de retrouver une cohérence d'aménagement et aussi de sécuriser la salle polyvalente et ses abords. Le coût de l'installation est à l'étude.

### EGLISE SAINT MARTIN

Pour connaître l'état des travaux à réaliser pour l'entretien de l'édifice, un diagnostique doit être établi.

### EXTENSION DU GYMNASSE

Le permis de construire permettant l'extension du gymnase de 80 m<sup>2</sup> a été accordé le 22 novembre 2017. Les travaux devraient commencer début mars 2018.

### EXTENSION SALLE POLYVALENTE

Accordé le 8 janvier, le dossier attend l'avis de la sous-commission accessibilité pour débiter les travaux.

### POURSUITE DE LA MISE EN SECURITE DE L'ECOLE

Cette année, il est prévu la pose d'un portail pour la cour arrière, le remplacement des interphones et la motorisation des volets roulants.

### CHANGEMENT DU SOL DU GYMNASSE :

Le sol du gymnase date de la construction du bâtiment (1991) et est abîmé, ce qui use prématurément le matériel sportif. Des études sont en cours pour procéder à son remplacement.

### CREATION DE PLACES DE PARKING

Pour pallier au problème de circulation et de stationnement chemin du Mesnil-Aubry, la Municipalité envisage la construction de 12 places supplémentaires.

### SECURISATION DE LA RUE DE MOISSELLES

Ces travaux ont été confiés à la CAPV (communauté d'agglomération Plaine Vallée). Les budgets ont été votés pour 2018 mais le calendrier non défini à ce jour.

DOSSIER

# La Fibre optique

En février 2017, le syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique a confié à l'opérateur TDF et sa filiale Val d'Oise Fibre, une délégation de service public d'une durée de 25 ans portant sur la conception, l'établissement et l'exploitation d'un Réseau d'Initiative Public en Fibre Optique. Ce réseau, appelé VORTEX, va permettre d'apporter une connexion en fibre optique à près de 85 000 foyers et plus de 1 000 entreprises dans les 116 communes du département situées en zone peu dense. Annoncée pour début 2018, la commercialisation des offres Très Haut Débit ne sera effective pour Attainville qu'en fin d'année.

## Les étapes du déploiement

### 1. La phase d'étude

Avant de réaliser les travaux sur la voie publique et d'installer les infrastructures du réseau, l'opérateur Val d'Oise Fibre réalise une série d'études préalables pour :

1. Contrôler l'état des infrastructures souterraines et aériennes existantes qui seront utilisées pour le déploiement de la fibre.
2. Dimensionner la taille des câbles, les équipements à déployer ainsi que les travaux de génie civil à réaliser.

### 2. La phase de travaux

Le déploiement du réseau de fibre optique commence par l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO). Ces sites techniques sont le point de départ des câbles, destinés à couvrir un ensemble de communes dans un rayon de 10km.

Au total, Val D'Oise Fibre prévoit d'installer 8 NRO pour permettre le raccordement de 85 000 foyers du département au réseau de fibre optique. La commune d' **Attainville est rattachée au NRO de Mery sur Oise**. Ce NRO permettra ainsi à Val d'Oise Fibre de raccorder à la fibre les 20000 foyers et entreprises des 16 communes qu'il alimente.

Une fois ces points techniques installés, les câbles optiques peuvent être déployés.

Dans la majorité des cas, les infrastructures existantes sont privilégiées, sous voirie.

Sur la commune d'Attainville, 2 Points de Mutualisation vont être prochainement installés. Les travaux de voirie et le tirage de la fibre optique se dérouleront au cours du 2ème semestre 2018.

Le réseau est déployé au plus près des habitations, en fonction des infrastructures existantes.

Le branchement pourra se situer soit sous voirie soit sur un poteau électrique.

### 3. La phase de raccordement au domicile

Le raccordement final, depuis le point de branchement jusqu'au domicile est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un opérateur de services.

En effet, Val d'Oise Fibre est l'opérateur d'infrastructures qui déploie le réseau et ne commercialise pas directement des offres d'accès internet aux utilisateurs finaux.

Une fois déployé, ce réseau ouvert et neutre permet à tous les fournisseurs d'accès Internet (FAI) du marché de l'utiliser pour proposer des offres de services télécoms à destination des particuliers ou des entreprises.

Les FAI sont régulièrement informés de l'avancée des travaux. À noter qu'**un délai réglementaire de trois mois minimum doit être observé entre la fin des travaux et l'arrivée des services**, afin de permettre une réelle égalité de traitement des opérateurs.

En conséquence, **l'ouverture commerciale devrait avoir lieu fin 2018**, en fonction des opérateurs. A ce jour, Bouygues Telecom a signé un accord avec Val d'oise Fibre pour commercialiser ses offres Très Haut Débit sur le réseau VORTEX. D'autres accords devraient suivre prochainement.

## Quels coûts cette installation implique ?

Le fibrage de l'immeuble est totalement gratuit pour les habitants. Il nécessite seulement l'accord du propriétaire ou de la copropriété (lors d'une assemblée

générale). Les travaux d'installation et de maintenance sont réalisés entièrement à la charge de l'opérateur.

Une fois votre immeuble raccordé, le coût de raccordement de votre logement dépendra de la politique tarifaire de chaque opérateur.

## Comment la fibre arrive jusqu'à mon domicile ?

Le réseau Val D'Oise Fibre se déploie sur le domaine public via une infrastructure souterraine ou aérienne, en fonction du génie civil disponible. Dans le cas des pavillons, le réseau s'arrête devant les habitations. Le raccordement final au domicile est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un **fournisseur d'accès internet de votre choix**.

## Qu'est ce que la fibre ?

Une fibre optique est un matériau capable de conduire la lumière. À travers des fils très fins en verre ou en plastique, il est ainsi possible de transmettre des signaux lumineux d'un point à un autre. Protégée et isolée, la fibre optique est capable de conduire la lumière sur plusieurs centaines de kilomètres. Cette technique permet d'avoir un débit et un volume d'information très importants, nettement supérieurs à celui des câbles coaxiaux que nous connaissons jusqu'à présent.

## Restez informés

Pour **suivre l'avancement du projet** près de chez vous et les travaux de déploiement (mise en service de Nœud de Raccordement, de Point de Mutualisation etc.) rendez-vous sur le site internet de l'opérateur : **valdoisefibre.fr** ou sur les réseaux sociaux Twitter : @ValdOiseFibre et Facebook : Val d'Oise Fibre.



filiale de



Construit et exploite le réseau FttH

Un projet à l'initiative du SMO :



## JOINDRE LES ASSOCIATIONS



### A.R.E.S.M.A.

**Christiane ROUYER**

aresmattainville@gmail.com

06 83 93 46 64

### A.S.A.

**Maryse MISSEREY**

missmaryse@free.fr

06 88 86 91 97

### COMITE DES FETES

**Christiane ROUYER**

cdfattainville@gmail.com

06 83 93 46 64

### DODGEBALL

**Julien GREMION**

dodgeballclub95@gmail.com

06 70 40 89 60

### EN AVANT LA MUSIQUE

(Chant - Théâtre)

**Isabelle GUIARD**

**TORIKIAN**

iguiard@orange.fr

06 60 20 76 52

### FUTSAL

**Thomas CHAMAYOU**

choumy.t@gmail.com

06 51 41 89 17

**Vincent FLURY**

flury.vincent@hotmail.fr

06 09 63 05 13

### PENDRAGONS

**Alain Besançon-Dulac**

lespendragons@gmail.com

06 09 75 57 20

### SALSA FOREVER

**Larbi**

salsaforever95@yahoo.fr

06.03.32.27.80

# Vie associative

## L'ECHO DE L'ASA



**L'ASA vous présente ses meilleurs vœux pour 2018.**

Que le sport vous aide à passer une excellente année

en préservant votre capital santé.

Le club sportif est un lieu convivial où chaque adhérent puise des ressources physiologiques comme psychologiques, un lieu pour s'accorder un répit, penser un peu plus à soi et oublier le temps d'une séance les soucis quotidiens et les informations stressantes.

Notre objectif : que le sport-santé vous apporte plaisir et bien-être tout en restant accessible à tous.

Prenez de bonnes résolutions et inscrivez vous !

## VOCALUBI

La chorale VOCALUBI a enchanté les quelques spectateurs venus à leur concert du 22 décembre : merci aux chanteurs et spectateurs.



## ATTAINVILLE FUTSAL CLUB

Inauguration du Minibus présenté à ses donateurs et ses financeurs, samedi 4 novembre, devant le gymnase

A cette occasion, les Présidents des Caisses du Crédit Agricole Ezanville et Groslay, Messieurs Vanhaetsdale et Richaudeau, ont remis leur chèque de participation en présence de M. Bazin, Président du Conseil Départemental sortant et Sénateur du Val d'Oise, de Mme Lozaïc Maire d'Attainville, de Mme Raffaitin Conseillère départementale, des sponsors du club et des 70 donateurs.

Ce nouvel équipement flambant neuf compte 9 places assises et servira prioritairement à l'École de Futsal pour transporter les enfants aux différents tournois locaux ainsi que les équipes seniors lors de leurs déplacements en match.

Au-delà du club de Futsal, il pourra être mis à disposition de la Mairie d'Attainville pour véhiculer les Attainvillois qui ne le sont pas, certains jours de la semaine. Cela leur permettra ainsi d'accéder à des structures de la région (Grandes surfaces, marchés locaux,

cinéma évènements ponctuels, etc.).

L'ensemble du Club tient à remercier ses adhérents

et ses supporters qui se sont mobilisés avec leurs proches et amis autour de l'artisan de ce projet mené de main de maître, son Vice-Président Serge KASZLUK, qui a rendu possible cette fabuleuse acquisition.

Le Minibus a été financé par l'AFC, la Fédération Française de Football, le Conseil Départemental, le Crédit Agricole, les entreprises TOME & FILS, Matériel Médical les Longues Raies, Direct 3 D et Colleu Immobilier.

**Le bureau de l'AFC**



## LES PENDRAGONS

L'équipe Junior U 19 (né en 1999, 2000, 2001) de Football Américain les Pendragons d'Attainville continue sa progression, nous venons de battre les Champions Ile de France en titre. Nous continuons notre recrutement et développement .

Comme la saison est bien commencée nous réduisons le montant de la cotisation de 40 % soit 110 €. Proposition valable aussi pour les seniors.

Venez nous rejoindre les mardis, jeudis à 19h45 et le samedi à 14h00.

**Le Bureau**

www.lespendragons.com

# COMITE DES FETES

**En novembre 2017**, lors de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu (Présidente : Ch. ROUYER ; vice-président : A. BUSNEL ; secrétaire : C. Mc KENNA ; secrétaire-adjointe : C. LEROY-GUILLARD ; trésorier : C. RETIF ; trésorière-adjointe : R. BARBOTIN) et la liste des membres a été renouvelée. Des membres sont partis, raisons personnelles ou de santé, et nous les remercions pour le travail accompli pendant leur mandat.

**En 2017**, les soirées et la brocante ont connu un franc succès, le voyage a été très apprécié par ses participants, seul le pique-nique n'a pas rassemblé les Attainvillois malgré le beau temps et une joyeuse ambiance. L'an prochain il aura lieu près de la salle Polyvalente, en même temps que l'exposition de peinture organisée par ARESMA les 26 et 27 mai.

La nouvelle équipe va continuer le travail engagé avec les **manifestations prévues** :

<i>ELECTION DES MISS FETE DU PRINTEMPS</i>	<i>Sam 10 mars</i>
<i>CARNAVAL</i>	<i>Dim 8 avril</i>
<i>PIQUE-NIQUE</i>	<i>Dim 27 mai</i>
<i>VOYAGE</i>	<i>Sam 16, Dim 17, Lun 18 juin</i>
<i>FETE de l'ETE</i>	<i>Sam 30 juin (remplace le 13 juillet)</i>
<i>BROCANTE</i>	<i>Dim 16 septembre</i>
<i>MOULES/FRITES</i>	<i>Sam 13 octobre</i>
<i>BEAUJOLAIS</i>	<i>Sam 24 novembre</i>

Retenez ces dates pour vous joindre à nous !

**Election de «Miss Attainville» : les bulletins d'inscription et explications arrivent dans vos boîtes aux lettres en janvier. Surveillez le courrier !**

Petit rappel : les candidates doivent résider à Attainville. «Miss Attainville» et ses dauphines défileront lors du carnaval dans des voitures anciennes (si le temps le permet !) ; le thème sera « LES ANNES FOLLES » (années 20) !

A vos costumes ! Le Comité pourra vous fournir des idées si besoin.

N'hésitez pas à nous contacter : cdfattainville@gmail.com, via notre page facebook (Comité des fêtes Attainville) ou par courrier dans la boîte aux lettres à la mairie.

**LE COMITE DES FETES VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2018 !**



Soirée Beaujolais

# ARESMA

L'année 2017 a vu revenir les Anges du maître-autel, réparés et restaurés. D'autre part, elle a été une période bénéfique avec des **subventions** qui sont les bienvenues pour tous nos projets (enveloppe parlementaire du sénateur M. Portelli ; don du Crédit Agricole d'Ezanville ; subvention pour réaliser enfin le diagnostic sur le bâtiment et savoir quels travaux seront à faire).

Pour Noël, **le lustre**, nettoyé et restauré par de généreux bénévoles, retrouve sa place dans l'église. Merci à eux pour ce travail délicat et long.



Un ange et sa restauratrice : Elodie Kornheiser

**Merci à la Mairie pour son soutien et tous les efforts réalisés pour aider notre action.** Rappelons que, si l'église est un monument historique, elle est un bâtiment communal dont la Mairie est propriétaire ; notre but est de l'aider à protéger ce trésor architectural.

**En 2018**, grâce aux **fonds récoltés avec la Fondation du Patrimoine**, nous allons pouvoir faire réaliser des travaux sur le mobilier atteint par l'humidité et les insectes xylophages (les autels en priorité, la chaire ...) et les autres travaux envisagés avec les subventions.

Et très bientôt dans vos boîtes aux lettres, la **souscription publique**, avec le soutien de la mairie, pour la restauration de la dalle funéraire du 13<sup>ème</sup> siècle de « Dame Ydoine ».

**Toute l'équipe d'ARESMA vous souhaite une BONNE ANNEE 2018.**

**EXPO PEINTURE EN MAI 2018 (du 25 au 28 mai)** : outre les artistes amateurs d'ART'COUEN, **l'expo est ouverte cette année aux peintres amateurs d'Attainville.**

## CONDITIONS :

- obligation d'offrir un ou plusieurs tableaux à la vente au profit d'ARESMA (s'ils ne sont pas achetés, ils sont remis à leur auteur le dernier jour). La vente est faite pour aider ARESMA à la restauration de l'église, patrimoine du village.

- l'artiste amateur peut mettre en vente un ou deux tableaux, à son profit les tableaux doivent être sur place le vendredi 25 mai à 9h.

- **Une référente** est chargée de récupérer vos coordonnées et est à votre écoute pour tout renseignement : Marie-Christine BRUNNER (référente Art'couen) 3 allée des Bergeronnettes-Attainville : tel : 0139350207 OU 0652682306

- Il faut lui communiquer les renseignements suivants : nom, prénom, adresse, téléphone, mail, titre de chaque œuvre, technique (collage, huile, aquarelle...) employée pour chaque œuvre, les dimensions de chaque tableau encadré, les prix des tableaux (vendus avec les cadres) et signaler ceux qui sont offerts pour ARESMA. Ceci pour lister les œuvres et informer le public.

- Le listing sera **bouclé le 6 avril**. Après cette date plus aucun exposant ne sera accepté et aucun changement dans les tableaux ne sera possible.

- **L'expo sera ouverte au public le samedi 26 et le dimanche 27**, le vendredi et le lundi sont réservés aux scolaires de l'école Micheline Lefèvre.

A noter que le traditionnel pique-nique du Comité des Fêtes se tiendra le dimanche 27 mai aux abords de la salle polyvalente, si le temps le permet.

ARESMA remercie d'avance tous les artistes amateurs qui exposeront. Vous pourrez retrouver ces renseignements en Mairie.

# Retour sur...

## REPAS DES AINES

7 janvier

De nouveaux "jeunes aînés" se joignent au groupe et font baisser la moyenne d'âge : ce sont "nos jeunes recrues" que tous ont accueillies avec beaucoup de sympathie. Le repas est joyeux, les conversations vont bon train, la musique se fait de plus en plus d'actualité sous la coupe d'un animateur original et dynamique. Nous nous sommes tous laissés porter par ce vent léger de fête bien orchestrée.



## MADAME MISSEREY RECOMPENSEE



Madame Maryse Misserey, Présidente de l'ASA s'est vue remettre le 8 décembre 2017 **la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif et bénévole** par le Directeur de la cohésion sociale, en présence de Monsieur Kaszluk, premier adjoint délégué aux sports.

## VOEUX DU MAIRE

5 janvier

L'occasion pour la municipalité de rencontrer les nouveaux habitants et récompenser les médaillés du travail. Cette année, Madame le Maire a remis à Mme Misserey Maryse et M. Chamayou Thomas la médaille de ville pour leur participation associative et bénévole au sein de la commune.



Mme Lozaïc, Mme Misserey, M. Kaszluk



M. Chamayou, Mme Lozaïc, M. Kaszluk

# En bref...



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2018-2019

Dès à présent, vous pouvez vous rendre en mairie pour inscrire vos **enfants nés en 2015** ainsi que les nouvelles inscriptions pour les nouveaux arrivants.

*Documents à fournir* : Livret de famille - Carnet de santé - Justificatif de domicile

## DEPLOIEMENT DU RADIO-RELEVÉ VEOLIA

Bouffémont, Moisselles et Attainville sont les premières communes concernées pour la **mise en place de modulo radio sur les compteurs d'eau** suite au nouveau contrat de délégation du service de l'eau en date du 1 janvier 2018.

Vous allez recevoir prochainement dans vos boîtes aux lettres un courrier pour vous inviter à prendre rendez-vous.

Sans frais pour les abonnés, celui-ci permettra le relevé de compteur à distance. VEOLIA se tient à votre disposition concernant vos interrogations sur les aspects sanitaires ou technologiques, informations que vous pouvez également retrouver sur le site de la commune [www.atainville.fr](http://www.atainville.fr) rubrique **Environnement**

## COMPTEUR LINKY

Le déploiement du compteur Linky commence en **Avril 2018** sur Attainville. Un courrier d'information de la part d'Enedis va vous être envoyé.

Pour toute question sur le compteur Linky :

[www.enedis.fr/Linky](http://www.enedis.fr/Linky)

ou le N° vert : 0 800 54 659

Egalement disponible sur le site de la commune "le compteur Linky et moi" [www.atainville.fr](http://www.atainville.fr), rubrique **Actualité**.

L'entreprise FEED BACK dont le siège se trouve au 5 Rue Descartes à DOMONT a été mandatée par ENEDIS pour la pose des compteurs sur Attainville .

Par ailleurs, aucun démarchage et aucune offre de service ne seront proposés lors de cette installation par Enedis. Des individus malveillants peuvent se présenter au nom d'Enedis pour vous démarcher à votre domicile, par mail ou par sms. **En cas de doute, contactez le service client sur [www.enedis.fr/aide\\_contact](http://www.enedis.fr/aide_contact)**

## PACTES CIVILS DE SOLIDARITE (PACS)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, **l'enregistrement des PACS s'effectue en mairie par l'officier de l'état civil.**

Le dossier fournis par le couple doit comporter les éléments suivants :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726\*02 disponible en mairie) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725\*02 disponible en mairie) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).
- Un justificatif de domicile (original +1 photocopie).

Dans le cas de personnes divorcées, le livret de famille correspondant à leur ancienne union avec mention du divorce doit être fourni (original + 1 photocopie)

Le pacte de solidarité est mentionné en marge sur l'acte de naissance des deux partenaires.

# Etat-civil

## NAISSANCE



**PROVO LAGGOUN Chloé**  
3 novembre

**GRARE Maëline**  
7 novembre

**D'ALEO Lisa**  
11 novembre

**VEILLARD Morgane**  
14 décembre

**HAUTIN Charlie**  
17 décembre

**GOURDON Téo**  
3 janvier

## DECES



**LIENARD Philippe**  
29 octobre

**MICHAUX Jean-Pierre**  
14 décembre

**CORALIE Jeannotte**  
15 décembre

## ATELIERS DEMANDEURS D'EMPLOI DE 45 ANS ET +

L'Agglomération Plaine Vallée et le club d'entreprises Dynactive proposent des **ateliers de coaching pour les demandeurs d'emploi de 45 ans et plus.**

Ces ateliers de retour à l'emploi sont proposés gratuitement aux demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus, et habitant l'agglomération. Pendant trois mois, les vendredis de chaque semaine du 12 janvier au 13 avril, des consultants bénévoles vous accompagnent à travers une dizaine d'ateliers thématiques (simulation d'entretiens d'embauche, gestion du stress, confiance en soi, CV et lettre de motivation...).

### Où s'inscrire :

23 rue Kellerman 95230 Soisy-sous-Montmorency  
[emploi@agglo-plainevallee.fr](mailto:emploi@agglo-plainevallee.fr)  
Tél. : 01.34.05.18.00